

332 documents



Filtres appliqués :

Effacer tous les filtres

x Revues : tout ▼

Filtres

Tri : Par pertinence ▼

### Monopole bancaire - Monopole bancaire (article L. 511-7, I, 1° du Code monétaire et financier) : un tour de vis... pour rien ? - Commentaire par Thierry Samin et Stéphane Torck



Thierry SAMIN,Stéphane TORCK 01/09/2022

Revue de droit bancaire et financier n° 5 du 2022, 128

Le seul fait qu'une opération de crédit ait été conclue en méconnaissance du **monopole bancaire** n'est pas de nature à entraîner son annulation. On peut également penser, la violation du **monopole bancaire** étant pénalement sanctionnée, à invoquer le principe d'interprétation stricte. ... **Monopole bancaire**. - Crédit-fournisseur. - Avance sur remises. - Délais de paiement Textes : C. mon. fin., art. L. 511-5 et L. 511-7, I, 1°

### Monopole bancaire - Délit d'exercice illégal de la profession de banquier : condition d'habitude requise - Commentaire par Thierry SAMIN et Stéphane TORCK



Thierry SAMIN,Stéphane TORCK 01/01/2021 Revue de droit bancaire et financier n° 1 du 2021, 1

Robert) , c'était, entre autres, le **monopole bancaire** qui était en cause. Mais la jurisprudence relative au **monopole bancaire** n'a jamais consacré cette distinction et met sur un même pied les deux expressions utilisées concernant respectivement le **monopole bancaire** et celui des prestataires de services d'investissement, lors même que les textes dont s'agit sont, on l'a vu, ... La jurisprudence est identique, comme on l'a précédemment indiqué, en ce qui concerne le monopole des prestataires de services d'investissement qui fait écho au **monopole bancaire**.

### Banque - Pas d'annulation pour une opération de crédit effectuée en méconnaissance du monopole bancaire - Veille



23/06/2022 La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E) n° 25 du 2022, 563

Actualités des revues

La Semaine Juridique Entreprise et Affaires n° 25, 23 Juin 2022, act. 563 Pas d'annulation pour une opération de crédit effectuée en méconnaissance du **monopole bancaire** BANQUE Accès au sommaire Cass. com., 15 juin 2022, n° 20-22.160, F-B : JurisData n° 2022-009419 Aux termes de l' article L. 511-5 du Pour la Cour de cassation, la cour d'appel a exactement déduit qu'il s'agissait d'une opération de crédit au sens de l' article L. 311-1 du Code monétaire et financier , en méconnaissance du **monopole bancaire** édicté par l'article L. 511-5 du même code, peu important que cette opération ait constitué,

### Banque - Pas d'annulation pour une opération de crédit effectuée en méconnaissance du monopole bancaire - Veille



27/06/2022 La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G) n° 25 du 2022, 773

Actualités des revues

La Semaine Juridique Edition Générale n° 25, 27 Juin 2022, 773 Pas d'annulation pour une opération de crédit effectuée en méconnaissance du **monopole bancaire** Banque Accès au sommaire Cass. com., 15 juin 2022, n° 20-22.160, B : JurisData n° 2022-009419 Il est interdit à toute personne autre qu'un établissement Pour la Cour de cassation, la cour d'appel a exactement déduit qu'il s'agissait d'une opération de crédit au sens de l' article L. 311-1 du Code monétaire et financier , en méconnaissance du **monopole bancaire** édictée par l'article L. 511-5 du même code, peu important que cette opération ait constitué

## Crédit - Le « 3 ou 4 fois sans frais » : un crédit pas comme les autres - Etude par Jérôme Lasserre CAPDEVILLE



Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 01/11/2020 Revue de droit bancaire et financier n° 6 du 2020, 19

La limite liée au **monopole bancaire** 7. - Le **monopole bancaire** réduit les possibilités d'octroi de crédit. Le **monopole bancaire** n'est en effet pas absolu. Des dérogations légales sont ainsi prévues par le législateur, et notamment aux articles L. 511-6 et L. 511-7 du Code monétaire et financier . ... Observons, pour répondre à ces interrogations, les limites que pourraient constituer, en la matière, le **monopole bancaire** ( 1 ) , le droit du crédit à la consommation ( 2 ) et enfin les conditions d'attribution ( 3 ) . 1.

## LA LIBERTÉ D'ORGANISATION DU RÉSEAU - L'usage de la technique sociétaire : l'exemple de la franchise participative - Etude par Jean-François Hamelin



Jean-François HAMELIN 01/05/2022 Cahiers de droit de l'entreprise n° 3 du 2022, 16

L'avantage, que peut présenter une telle formule, est de permettre au franchiseur de consentir un délai de paiement sur le prix de cession et donc un crédit sans qu'aucune violation du **monopole bancaire** ne soit à craindre ( C. mon. fin., art. Du côté du franchisé, la perception des fonds correspondant ne pose aucun souci quant au **monopole bancaire** relatif à la réception de fonds remboursables du public, puisque le Code monétaire et financier...

## Banque - Prêts entre entreprises : de la nécessité de rechercher leur éventuel caractère illicite - Commentaire par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE



Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 12/03/2020

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E) n° 11 du 2020, 1115

Note : 1 - Les limites au **monopole bancaire** seront-elles prochainement précisées grâce au marché de la pizza ? Une certaine précision sera attendue de sa part, notamment sur l'atteinte éventuelle au **monopole bancaire**. 2. ... Lasserre Capdeville, Compte courant d'associé et **monopole bancaire** : l'occasion manquée : LPA 7 oct. 2019, n° 148g1, p. 4 ).

## Les variétés - LE NOUVEAU RÉGIME EUROPÉEN DES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING), LE PAS VERS UNE RÉELLE HARMONISATION ? par Binta Ndiaye



Binta NDIAYE 01/12/2021 Revue Droit & Affaires n° 18 du 2021, 17

Gourio, La dissémination du risque résultant des dérogations récentes au **monopole bancaire**, in Mélanges J.-J. Daigre : Lextenso/Joly, 2017, p. 405, spéc. p. 409. Note 23 23. PE et Cons. UE, règ. Si le règlement PSFP a écarté la possibilité pour les États membres d'imposer au prestataire d'obtenir un agrément afin de protéger le **monopole bancaire**, il interdit toutefois aux prestataires de service de financement participatif de fournir sans agré-...

## Sûretés - Les prêts transfrontaliers et le mécanisme de quittance subrogative - Cas pratique Cas pratique rédigé par : Philippe Buerch et Ghislain Hermet



Philippe BUERCH, Ghislain HERMET 20/03/2020

La Semaine Juridique - Notariale et immobilière (JCP N) n° 12 du 2020, 1072

Cet examen doit être réalisé au vu des dispositions du Code Monétaire et financier instituant le **monopole bancaire**. C. - Impact de la réglementation relative au **monopole bancaire** Les possibilités d'intervention sur le territoire français d'une banque étrangère doivent être appréciées à l'aune de la réglementation relative au **monopole bancaire** institué par l'article L. 511-5 du Code monétaire et financier « Il est ... Les impératifs liés aux mouvements comptables devant être effectués par la comptabilité du notaire, devront également tenir compte de la réglementation française relative au **monopole bancaire**.

## Société civile - Quelle est l'utilité d'un compte courant d'associé dans une SCI ? Lexis 360® Notaires : fiche pratique - Etude et formule rédigées par Michel Storck



Michel STORCK 05/03/2021

La Semaine Juridique - Notariale et immobilière (JCP N) n° 9 du 2021, 1125

Il en résulte que le compte d'associé peut constituer le support d'un ensemble d'avances successives au profit d'une même société sans constituer pour autant une atteinte au **monopole bancaire** de la part de l'associé. . - Dérogation au **monopole bancaire**. - Les avances en compte courant consenties par des associés à la société ne sont pas considérées comme étant une technique de financement contraire aux dispositions de l'article L. 511-5 du...

Êtes-vous satisfait des résultats proposés ?

1

Pas du tout

2

Un peu

3

Plutôt

4

Tout à fait